

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2026

1. Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2026

Le conseil d'administration d'Inclusio SA invite ses actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le mercredi 20 mai 2026 à 14h00, au siège social de la société, situé Avenue Herrmann-Debroux 40, 1160 Bruxelles.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance des documents mis à leur disposition dans le cadre de cette assemblée générale, lesquels sont disponibles sur le site internet d'Inclusio :

<https://www.inclusio.be/fr/investeerdere/aandeelhoudersvergaderingen>

2. Rapport annuel

Les documents mis à la disposition des actionnaires à la suite de la publication de la convocation à la présente assemblée générale, comprenant le rapport annuel 2025, sont disponibles sur le site internet de la Société :

<https://www.inclusio.be/fr/investeerdere/financiele-verslagen/jaarlijkse-verslagen>

3. Dividende optionnel

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire de l'affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires la possibilité d'opter pour un dividende optionnel.

Ce mécanisme permettrait aux actionnaires, s'ils le souhaitent, de réinvestir tout ou partie de leur dividende dans le capital de la Société, en échange de l'émission de nouvelles actions, tout en conservant la possibilité d'un paiement en numéraire ou d'une combinaison des deux options.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie d'Inclusio visant à renforcer ses fonds propres et à soutenir la poursuite de son développement, au service de sa mission d'impact sociétal.

Les modalités pratiques, le calendrier détaillé ainsi que les conditions applicables au dividende optionnel feront l'objet d'une communication ultérieure, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Pour tout renseignement :

Lionel VAN RILLAER
Chief Executive Officer
Tél : + 32 2 227 58 92
lionel.vanrillaer@inclusio.be

Eglantine EECKHOUT
Investor Relations
Tél : + 32 2 227 58 92
eglantine.eeckhout@inclusio.be

Information non-réglémentée

À propos d'Inclusio

Inclusio est une **société à impact** spécialisée en **immobilier à caractère social** en **Belgique**.

Depuis sa création, sa mission est claire : mettre l'immobilier au service de la cohésion sociale et de l'inclusion de populations fragilisées. Le modèle d'Inclusio repose sur le **juste équilibre entre rendement financier et impacts (sociaux et environnementaux) positifs**.

Inclusio a le statut de SIRP (Société Immobilière Réglementée Publique) de droit belge et est active dans **3 secteurs** (chiffres au 31 décembre 2025) :

- Le **logement à loyer abordable** (1.396 unités; 3.881 personnes hébergées) : logement pour d'étudiants, appartements, maisons
- **L'hébergement et l'accueil de personnes en situation de handicap** (155 unités; 182 personnes hébergées) : centres d'hébergement et centres de jour
- **L'infrastructure sociale** (13 unités; 1.693 personnes hébergées) : centres d'accueil pour demandeurs de protection internationale, personnes en situation de sans-abrisme, enfants placés par le juge, hébergement d'urgence, école, crèche, bureaux pour ASBL
- Total : 1.564 unités; 223 bâtiments en exploitation, **5.756 personnes hébergées**

Chiffres clés au **31 décembre 2025** :

- Juste valeur du portefeuille immobilier en exploitation : **368M€**
- Taux d'endettement : **41,3%**
- Valeur intrinsèque : **31,4 €/action**
- Résultat distribuable pour l'exercice 2025 : **1,14 €/action**
- Dividende brut qui sera proposé à l'AG pour l'exercice 2025 : **0,92 €/action**

Inclusio est cotée sur Euronext Brussels sous la dénomination « INCLU » depuis 2020, et est à ce titre soumise aux réglementations et au contrôle de la FSMA (Autorité des services et marchés financiers).

